

# LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 2 du 9 juillet 2019

# L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



## SECRETARIAT

OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi  
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30



05 65 35 68 10



[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)



## INFORMATIONS GENERALES



Le secrétariat du District sera fermé :

. du VENDREDI 02 AOUT 2019 au VENDREDI 9 AOUT inclus.

Pour la période du 22/07/2019 au 01/08/2019, le secrétariat sera ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 15 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

\*\*\*\*\*

**ENGAGEMENTS SENIORS CHAMPIONNATS & COUPES CLOS  
AU 13 JUILLET 2019**

# COMMISSION DES FEMININES

Compte rendu de la réunion du jeudi 27 juin 2019.

Présents :

Bessieres Emma, Serge Martin

Quercy Blanc, BDT, Lacapelle foot, Haut Célé, USN, Élan Marivalois, Cahors FC, Valroc, Souillac

Excusés :

ECCF, FCBB, Vermande Claudine, Breil Didier, Fabien Vidal

Absents :

Segala Foot

Lors de cette réunion un bilan de la saison 2018-2019 a été fait par les clubs engagés en championnat district ainsi que par le club de Cahors engagé en ligue.

Cette saison fut positive pour l'ensemble des clubs présents. Il est regrettable qu'aucun arbitre ne fut désigné sur les matchs de championnat. Et les clubs souhaiteraient que cela change la saison prochaine.

La journée du 12 mai 2019 organisée à Saint Germain du bel air a fait l'unanimité et sera très certainement reconduite l'année prochaine.

Bilan positif aussi pour la journée de foot en salle (coupe Valette) ainsi que pour la coupe Groupama qui seront reconduites la saison prochaine.

## **IMPORTANT pour la saison 2019-2020**

il est décidé en approbation avec Mr Serge Martin président du district du Lot de football.

- ✓ Au vu des souhaits émis par les clubs sur le fait de jouer à 8 ou à 11, il est décidé que le championnat **se jouera à 8 et à 11.**

Lors de l'engagement le club devra indiquer son souhait, (jouer à 8 ou à 11) et ce souhait ne pourra être changé avant la trêve. En effet, une équipe engagée à 8 pour la 1ère partie de saison pourra s'engager à 11 la 2<sup>e</sup> partie de saison. Ainsi toutes les équipes pourront se rencontrer ce qui ferait un championnat prévisionnel de 22 journées.

- ✓ Le bureau décide d'interdire aux U16F et au U17F de jouer en sénior.  
Le cas de certaines U17F sera étudié individuellement par la commission compétente.
- ✓ Maintient de la coupe Valette, foot en salle.
- ✓ Maintient de la coupe Groupama à 11
- ✓ **Date limite d'engagement le 15 août 2019**

Compte rendu rédigé par : Emma Bessieres,  
Présidente de la commission féminine

# COMPTE RENDU DE BUREAU

Compte rendu de la réunion du bureau du 14 juin 2019

Présents : Serge MARTIN, Didier BREIL, Claudine VERMANDE, Daniel SOURZAT, Michel LASFARGUES,

Excusés : Didier CUNIAC, Jacques BARRE

Validation du bureau du 20 Mai 2019

Délégué : Suite à l'examen du 1<sup>er</sup> juin, 3 délégués sont validés :

- Laurent BACH
- Mohamed DERRHI
- Christian MASSE

Etat financier des clubs :

- Un club, malgré des relances n'a toujours pas réglé le montant dû au District, le bureau met le club en commission de discipline.

Statut des éducateurs :

- Franck PIGEON est président de la commission des éducateurs
- Les clubs qui prouvent qu'ils ont les diplômes ne seront pas sanctionnés financièrement. (Même s'ils n'avaient pas répondu à la demande du secrétaire général Didier BREIL)
- Chez les jeunes le permis de conduire (ensemble des obligations jeunes) sera exigé pour qu'un club puisse accéder au niveau supérieur.

Candidature de Georges Da Costa :

- S'étant mis en indisponibilité pour raison professionnelle, Georges Da Costa souhaite réintégrer la commission de discipline. Le bureau donne un avis favorable à cette demande ; monsieur Da Costa réintégrera la commission en tant que membre.

Temps de travail du personnel : de nombreux jours de récupération sont à prendre, il leur est demandé de les prendre rapidement (au plus tard fin août).

A compter du 1er septembre, le standard sera fermé le jeudi. Pour toute demande envoyer un mail, il sera traité rapidement.

Le club de Foot Azur a fait appel à la ligue de la décision du comité directeur (l'école de foot n'ayant pas envoyé la convention assez tôt, elle ne couvre pas les clubs seniors). Décision confirmée par la ligue. Pour la saison prochaine, la ligue rappelle qu'une école de foot, pour qu'elle soit valide doit avoir en nom propre une équipe dans toutes les catégories de U7 à U19.

Délégués pour représenter les clubs de District aux AG de la ligue :

- **Titulaires:**  
BRAS Thierry (club PAYRIGNAC)  
TEULIERES Michel (club ST PAUL LOUBRESSAC)

- **Suppléants:**

HAHUSSEAU Frédéric (club DEGAGNAC)

DELOR Francis (club BOURIANE)

Le District sollicite le CNDS pour l'emploi de Vincent GENRIES.

Le bureau décide d'interdire au U16F et au U17F de jouer en sénior. Il faut favoriser la pratique dans les différentes catégories pour faire évoluer le foot féminin.

Le cas de certaines U17F sera étudié individuellement par la commission compétente.

Claudine VERMANDE,  
Secrétaire de séance,

Serge MARTIN,  
Président du District

# COMMISSION DES ARBITRES

LES CLUBS ONT JUSQU'AU 31 AOÛT 2019 POUR SAISIR LES LICENCES ARBITRES SUR FOOTCLUB.

\*\*\*\*\*

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

## Poules championnat 2019-2020

<b>D</b>	<b>BIARS-BRETENOUX 2</b> <b>BOURIANE</b> <span style="background-color: green; color: white;">ECCF</span> <span style="background-color: green; color: white;">ESCG</span> <b>FIGEAC 2</b> <b>HAUT CELE</b>	<b>MARIVALOIS</b> <b>MONTCABRIER</b> <b>PPFC</b> <span style="background-color: red; color: white;">PSVD'OLT 2</span> <b>SEGALA FOOT</b> <span style="background-color: red; color: white;">VALROC FOOT</span>		
	<b>A</b>	<b>B</b>		
<b>D</b>	<b>CAHORS 2</b> <b>CAUSSE SUD</b> <b>CAZALS</b> <b>ELVL</b> <span style="background-color: green; color: white;">ESCG 2</span> <b>LACAPELLE FOOT</b> <b>LALBENQUE FONTANES 2</b> <b>PPFC 2</b> <b>PSVD'OLT 3</b> <span style="background-color: red; color: white;">QUERCY-BLANC</span> <b>ST GERMAIN</b> <b>ST CYPRIEN-MONTCUQ</b>	<b>BIARS-BRETENOUX 3</b> <span style="background-color: green; color: white;">CAUSSE LIMARGUE 2</span> <span style="background-color: red; color: white;">FCHQ</span> <span style="background-color: green; color: white;">FIGEAC QF 3</span> <b>GREALOU</b> <b>HAUT CELE 2</b> <span style="background-color: red; color: white;">LABASTIDE MURAT</span> <b>LISSAC et MOURET</b> <b>MARIVALOIS 2</b> <b>MAYRINHAC</b> <b>PAYRIGNAC</b> <b>PUYBRUN</b>		
	<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	
<b>D</b>	<b>CAUSSE SUD 2</b> <span style="background-color: green; color: white;">CAZALS 2</span> <b>FRAYSSINET</b> <span style="background-color: green; color: white;">LACAPELLE FOOT 2</span> <span style="background-color: red; color: white;">MONTCABRIER 2</span> <b>MAUROUX</b> <b>QUERCY BLANC 2</b> <b>SAINT MATRE</b> <b>ST PAUL de LOUBRESSAC</b> <b>THEDIRAC</b>	<b>BIARS-BRETENOUX 4</b> <b>BOURIANE 2</b> <span style="background-color: red; color: white;">CATUS</span> <b>CAZILLAC</b> <b>CUZANCE</b> <b>US NOZAC</b> <b>LABASTIDE MURAT 2</b> <b>LAPOPIE</b> <span style="background-color: green; color: white;">ST GERMAIN 2</span> <span style="background-color: red; color: white;">VALROC FOOT 2</span>	<span style="background-color: green; color: white;">ECCF 2</span> <b>BRENGUES</b> <b>CAPDENAC</b> <b>CARDAILLAC</b> <b>COMIAC</b> <b>LABATHUDE</b> <span style="background-color: green; color: white;">LIVERNON</span> <b>MARIVALOIS 3</b> <span style="background-color: red; color: white;">PLANIOLES</span> <b>SEGALA FOOT 2</b>	
	<span style="background-color: green; color: white;">-----</span> équipes qui ont accédé		<span style="background-color: red; color: white;">-----</span> équipes qui ont rétrogradé	
<b>D</b>	<b>En attente d'engagements</b>			
<b>4</b>				

Compte tenu des rétrogradations de 2 clubs lotois de R3 en D1, les accessions et rétrogradations en district sont les suivantes :

sous réserve de dossier en instance de règlement par les commissions compétentes

Accessions:

**De D2 en D1 :** ESCG meilleur 2ème et ECCF autre 2ème

NB : MARIVALOIS 2 (1er) ne peut accéder car son équipe première est en D1

CAHORS 2 (1er) ne peut accéder car non en règle avec le statut des éducateurs

**De D3 en D2 :** ESCG 2, FIGEAC QF 3, CAUSSE LIMARGUE 2

NB : LAPOPIE (1er), ST MATRE et CAPDENAC (2èmes) ne peuvent accéder car non en règle avec le statut des jeunes

**De D4 en D3 :** LACAPELLE FOT 2, ST GERMAIN 2 et LIVERNON (meilleur second) + CAZALS 2 (autre 2ème) qui remplace ALBAS se mettant en sommeil + ECCF 2 (3<sup>ème</sup>) qui remplace PSVD'OLT 4 ne repartant pas.

Rétrogradations:

**De D1 en D2:** QUERCY BLANC, FCHQ, LABASTIDE MURAT.

**De D2 en D3:** MONTCABRIER 2, PLANIOLES, VAL ROC FOOT 2, CATUS.

**De D3 en D4:** DEGAGNAC, FCHQ 2, FONS.

**ENGAGEMENTS SENIORS CHAMPIONNATS & COUPES CLOS  
AU 13 JUILLET 2019**